



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Musee-de-la-Nation-huronne-wendat-Victoire-syndicale-sur-presque-toute-la-ligne>

**Musée de la Nation
huronne-wendat - Victoire
syndicale sur presque toute la
ligne en arbitrage d'une
première convention collective
(FNC-CSN)**

Date de mise en ligne : jeudi 15 mars 2017

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 16 mars 2017 - C'est avec grande satisfaction que la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) et le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la Nation huronne-wendat accueillent la [décision arbitrale de Me Carol Girard](#) rendue à la fin février. Alors que les employé-es du musée tentent de signer leur premier contrat de travail depuis 2013, l'arbitre leur donne raison sur la grande majorité de leurs demandes et impose une première convention collective qui détermine des conditions de travail plus respectueuses de l'expertise et du savoir-faire de ces travailleurs et travailleuses de la Nation huronne-wendat.

« Il est triste de constater que l'employeur a toujours prétexté la précarité financière du musée pour offrir des conditions près du minimum prévu par la Loi sur les normes du travail. Mais il n'a pas hésité à investir des sommes faramineuses en frais juridiques pour tenter d'empêcher les travailleurs d'obtenir des conditions plus décentes. Or, l'arbitre lui administre un sérieux revers, en imposant des conditions de travail qui s'appuient sur les conventions collectives de musées comparables », se réjouit Pascale St-Onge, présidente de la FNC-CSN.

En matière d'ancienneté, de vacances, de congés fériés, de congés de maladie, de congés sociaux, de congés parentaux et même de libérations syndicales, l'arbitre tranche en faveur du syndicat. Même sur les questions salariales, la décision arbitrale détermine que les employé-es recevront 2 % d'augmentation par année pendant 3 ans alors que l'employeur n'offrait que 0,5 %, 1,6% et 0,8 %.

L'arbitre écrit : « [...] si l'employeur veut continuer sa mission de faire connaître la culture huronne-wendat, il lui faut rémunérer ses salarié-es le mieux possible pour conserver des employé-es, dont ceux qui ont été entendus, qui sont en mesure de transmettre cette culture avec passion. »

Collaboration et main tendue

Le syndicat tend maintenant la main à l'employeur pour relancer les activités du musée, assainir le climat de travail et rétablir un lien de confiance. « Le temps est venu d'arrêter de gaspiller de l'argent en frais d'avocats et de marcher ensemble vers un objectif commun : partager la richesse historique et la beauté de la culture huronne-wendat », souhaite Michel Savard, président du syndicat.

En outre, le syndicat propose toujours de mettre l'épaulé à la roue pour travailler de concert avec la direction afin de trouver de nouvelles sources de financement, de solliciter les divers paliers de gouvernement et d'assurer la pérennité et l'accessibilité de notre musée.